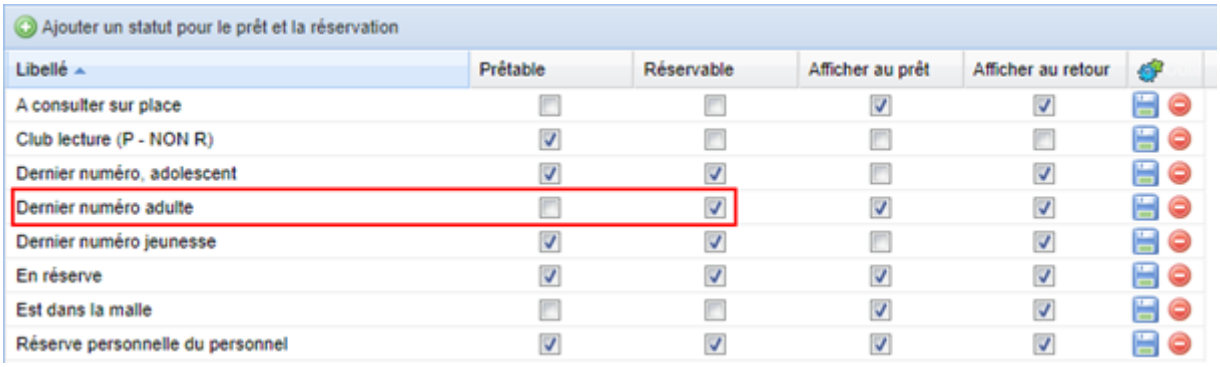
2. Périodiques : réservation possible du dernier numéro non prêtable

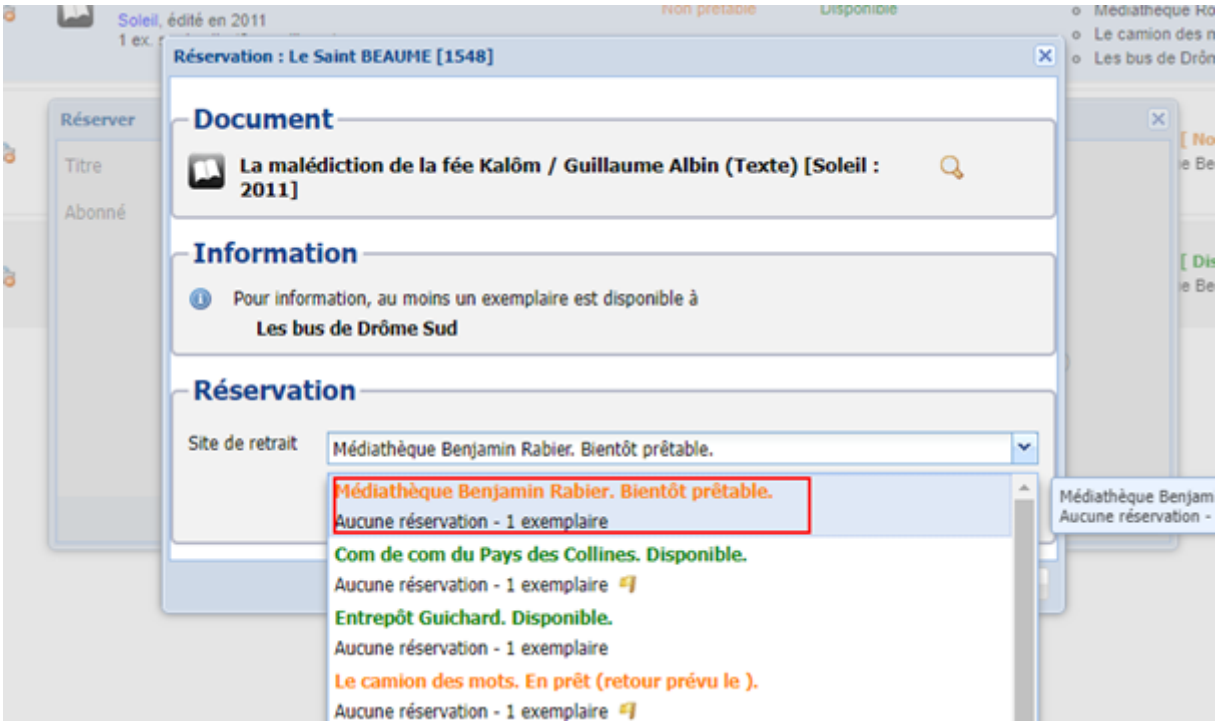
Dans le module Paramètres, onglet Listes, entrée « Statuts pour le prêt et la réservation », il existait un contrôle sur les champs empêchant de cocher la case « Réservable » si la case « Prêtable » n'était pas cochée. Pour les documents porteurs de ce statut, cela se traduisait par l'impossibilité de pouvoir le réserver, étant donné qu'il ne pourrait de toute façon pas être prêté par la suite.

Cela posait un problème pour le cas particulier du statut relatif au dernier numéro à consulter sur place, sollicité dans la ou les règle(s) de dernier numéro pour les périodiques. En effet, ce dernier numéro n'était pas prêtable mais cela n'est que temporaire : il était envisageable de permettre la réservation dans ce cas précis étant donné que le numéro est destiné à être emprunté par la suite.

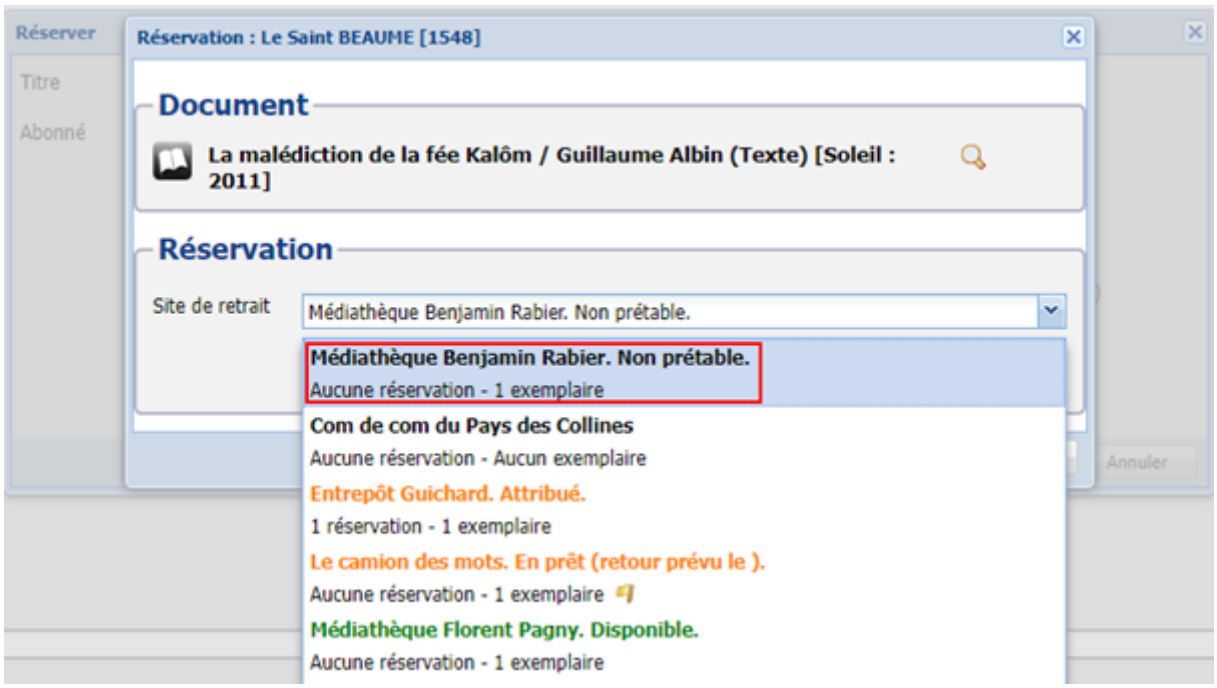
Ce contrôle a donc été levé : il est possible de définir dans l'interface qu'un statut puisse être réservable sans être prêtable.



De ce fait, lorsqu'une notice a un exemplaire avec un statut non prêtable et réservable (l'exemplaire est donc **temporairement** exclu du prêt), elle peut donc être réservée avec la mention « Bientôt prêtable ».



Si le statut est non réservable et non prêtable (l'exemplaire est exclu du prêt de manière **permanente**), la notice apparaît, comme maintenant, « Non prêtable ».



L'exemplaire non prêtable et réservable n'est pas proposé dans l'écran d'attribution des réservations. Il ne le sera que lorsque le statut sera automatiquement enlevé de l'exemplaire à l'issue de sa période de dernier numéro, permettant ainsi de l'attribuer aux réservations.

Created 2026-07-03 14:59:50 UTC by Admin
Updated 2026-07-03 14:59:50 UTC by Admin